



**Conseil d'administration  
du Programme  
des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des  
Nations Unies pour la  
population**

Distr.  
GÉNÉRALE

DP/CCF/CZE/1  
29 octobre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Première session ordinaire de 1997  
13-17 janvier 1997, New York  
Point 6 de l'ordre du jour provisoire  
PNUD

PNUD : CADRES DE COOPÉRATION AVEC LES PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

PREMIER CADRE DE COOPÉRATION AVEC LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
INTRODUCTION . . . . .	1	2
I. SITUATION DU DÉVELOPPEMENT DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE . . . . .	2 - 15	2
II. RÉSULTATS DE LA COOPÉRATION PASSÉE ET ENSEIGNEMENTS RETIRÉS . . . . .	16 - 22	5
III. STRATÉGIE PROPOSÉE ET DOMAINES D'ACTIVITÉ . . . . .	23 - 31	6
IV. ARRANGEMENTS DE GESTION . . . . .	32 - 36	8
<u>Annexe.</u> Objectifs de mobilisation des ressources pour la République tchèque (1997-1999) . . . . .		9

## INTRODUCTION

1. Le premier cadre de coopération pour la République tchèque pour la période 1997-1999 est l'aboutissement d'un processus de consultations entre le Gouvernement et le PNUD. Le Ministère des affaires étrangères a présenté, de la part du Gouvernement, les grandes lignes des principales priorités de développement mises au point pour la coopération future au moyen de diverses consultations avec les institutions concernées, des ministères aux organisations non gouvernementales. La préparation du rapport de 1996 sur la mise en valeur des ressources humaines au plan national a contribué à repérer les problèmes que connaît actuellement le pays ainsi que ses objectifs en matière de développement durable des ressources humaines.

### I. SITUATION DU DÉVELOPPEMENT DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

2. Six ans après l'effondrement de l'ancien régime, la République tchèque est aujourd'hui un exemple de transition réussie d'une économie planifiée à une économie de marché : le produit intérieur brut croît à un rythme régulier, le budget de l'État est équilibré et excédentaire, la privatisation se poursuit comme prévu, la monnaie nationale reste stable et les réserves en devises extérieures sont relativement élevées. Le pays a réussi à maintenir l'équilibre entre les exigences d'ordre social, la nécessité d'assurer un soutien populaire continu aux réformes et les besoins du marché. Les disparités entre les revenus suivant les régions se sont approfondies durant la transition mais le Gouvernement a réussi à les maintenir dans certaines limites. Plusieurs préoccupations devront encore recevoir une attention toute particulière durant les prochaines années, notamment le déficit croissant du commerce extérieur, la détérioration de l'environnement et les faiblesses du secteur énergétique.

3. Cette réussite de la transformation économique et les changements sociaux qui en ont découlé ont permis à la République tchèque de se joindre à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en décembre 1995. Le pays se prépare aussi à devenir membre à part entière de l'Union européenne. La République tchèque compte jouer pleinement son rôle de membre de l'OCDE, notamment en offrant une aide au développement et en partageant son expérience avec les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale, ainsi qu'avec les autres pays en développement.

4. Pour ce qui est de la stratégie prioritaire du PNUD – le développement humain durable – la situation en République tchèque peut se résumer comme suit :

#### Gouvernement

5. Comme tous les pays de la région, la République tchèque a profondément changé son système de gouvernement depuis l'effondrement de l'ancien régime en novembre 1989. Un vaste programme de réforme juridique et institutionnelle a été engagé. Ce processus qui vise à constituer une base à l'ordre démocratique dans la société est encore en cours de réalisation, en particulier au niveau régional. De plus, de nouveaux mécanismes de gouvernement local et de participation civique devront aussi être mis en place.

6. Ce ne sont pas seulement les besoins suscités par la réorientation intérieure qui impose la promulgation de nouvelles législations, la transformation d'institutions existantes ou la création de nouvelles, mais aussi la volonté de mettre le droit national en harmonie avec le droit international. Le fait que le pays soit membre associé de l'Union européenne et souhaite en devenir membre à part entière, en particulier, lui impose de faire en sorte que ses législations, procédures et institutions soient conformes aux normes de l'Union.

#### Environnement

7. Les questions d'ordre écologique étant totalement ignorées avant les changements politiques de 1989, la République tchèque, de même que les autres pays de la région, a hérité d'un des environnements les plus dégradés d'Europe. Cette détérioration s'explique avant tout par l'absence de contrôles écologiques sur les industries lourdes (sidérurgie et produits chimiques) qui utilisaient le pétrole soviétique et surtout par le recours à la lignite locale pour la production d'électricité. Faute d'admettre la nécessité de mesures de protection et aussi peut-être faute de fonds, il n'y pas eu suffisamment de mesures prises dans ce domaine.

8. Au cours des années 80, la population a rapidement pris de plus en plus conscience des problèmes écologiques, mais l'ancien régime a persisté à les ignorer. Peu après les bouleversements politiques de 1989, l'on en est venu à considérer la protection de l'environnement comme le deuxième problème le plus important pour le pays. Depuis le début des années 90, les émissions de substances nocives dans l'atmosphère et la pollution des rivières sont en régression, en partie en raison du resserrement des activités industrielles et en partie grâce aux mesures de protection de l'environnement prises par le Ministère de l'environnement nouvellement établi. Mais l'urgence des problèmes économiques et l'accent fortement placé sur le développement des entreprises privées ont quelque peu diminué l'intérêt consacré à l'environnement.

9. Le Gouvernement s'est maintenant doté d'une politique écologique portant sur de nombreux domaines. L'adoption en août 1995 d'une politique écologique nationale témoigne de la ferme volonté de la République tchèque de respecter les principes du développement durable et de sa détermination à faire en sorte que la qualité de l'environnement du pays soit, d'ici à l'an 2005, comparable à celle réalisée dans les pays occidentaux au début des années 90. L'exécution de cette politique va exiger des efforts considérables et une coopération plus active entre toutes les parties intéressées, notamment les pouvoirs publics, les autorités locales et les organisations non gouvernementales.

#### Soulager la misère

10. La transition à l'économie de marché s'est traduite par une augmentation des disparités entre les revenus, mais cela reflétait un mouvement à la hausse des revenus supérieurs puisque les revenus inférieurs sont restés plutôt stables dans les débuts. En fait, seul un petit pourcentage de foyers a subi une baisse de revenus réels. Dans la plupart des cas, la pauvreté n'affecte que des couches particulières de la population, retraités et chômeurs notamment.

11. Depuis 1990, le Gouvernement a pris diverses mesures pour prévenir de trop grandes disparités entre les revenus. L'institution de salaires minimums et l'offre de services de sécurité sociale adéquats aux catégories à revenus inférieurs notamment ont contribué à diminuer le pourcentage de personnes considérées comme pauvres. Par conséquent, s'il y a effectivement pauvreté, ce n'est pas un phénomène qui affecte de larges portions de la société tchèque.

#### Emploi

12. À la différence d'autres pays d'Europe orientale en transition, la République tchèque a réussi à maintenir un niveau d'emploi élevé, grâce essentiellement à la structure de son économie et en particulier à l'expansion du secteur des services. Si la production agricole et industrielle s'est resserrée, le bâtiment et d'autres services essentiels en croissance ont pris plus d'importance. La libéralisation de l'économie a ouvert la voie à la création de nombreux emplois dans divers secteurs, notamment les secteurs financiers et bancaires, ainsi que l'industrie touristique et les services connexes. Les efforts considérables déployés par le Gouvernement pour créer des emplois ainsi qu'un programme de recyclage de la main-d'oeuvre qualifiée ont permis de maintenir le chômage au plus bas. Le taux de chômage est passé de 2,6 à 3,5 % sur la période allant de 1992 à 1995. Mais des différences régionales persistent, même si le district le plus durement atteint de la République tchèque maintient un taux de chômage inférieur à 8 %. Le fait que les employés aient accepté des réductions de salaires réels contre garantie de stabilité d'emploi a aussi été un facteur important. En bref, le taux de chômage en République tchèque est très bas par rapport à celui des autres pays européens et le chômage n'y constitue pas un grave problème pour le moment.

#### Sexodisparités

13. Officiellement, la société tchèque accorde l'égalité aux hommes et aux femmes. Les différences entre les niveaux d'éducation des unes par rapport aux autres se sont résorbées. Pour ce qui est de l'éducation secondaire, les jeunes filles sont nettement plus nombreuses que les garçons à l'achever, mais le nombre d'étudiantes à plein temps à l'université est d'un tiers inférieur au nombre d'étudiants.

14. Les femmes étaient déjà pleinement intégrées à l'économie avant 1989, mais elles sont nettement mieux représentées dans certains domaines que dans d'autres. Toutefois, les revenus moyens des femmes sont de quelques 74 % inférieurs à ceux des hommes. La transformation économique a modifié l'emploi dans le secteur non structuré. En termes quantitatifs, les femmes participent activement à l'économie du pays, mais elles ont moins d'opportunités sur le marché du travail et leur taux de chômage reste légèrement supérieur à celui des hommes.

15. Au sein des pouvoirs publics et de l'administration, les femmes en tant que groupe ne sont toujours pas bien représentées, en particulier aux plus hauts niveaux de responsabilité.

## II. RÉSULTATS DE LA COOPÉRATION PASSÉE ET ENSEIGNEMENT RETIRÉS

16. Dans le cadre du premier programme de pays de la République tchèque (1994-1996) (DP/CP/CEH/1); le PNUD a offert sa coopération au pays dans plusieurs domaines. En tout 16 projets ont été réalisés, dont certains avaient été approuvés par l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque. Au début du cinquième cycle de programmation, la plupart de ces projets avaient été exécutés par des agences spécialisées de l'ONU. Par la suite, ce sont des modes d'exécution nationaux qui ont dominé.

17. Les rapports sur les activités de projet ont été réalisés au niveau national, mais il n'y a pas eu d'évaluation systématique PNUD/Gouvernement de l'impact et de la qualité des projets. Au cours de la période du premier cadre de coopération, il faudra consacrer suffisamment d'attention au suivi conjoint des projets, à l'examen et à l'évaluation de leur impact.

18. En termes financiers, l'exécution n'a pas été très rapide en 1992 et 1993. Seuls 2 % du montant de 1 799 600 dollars mis à disposition dans le cadre du cinquième cycle (1992-1996), y compris le report de 961 000 dollars du cycle précédent, ont été déboursés pendant les deux premières années. Il y a eu une énorme augmentation les deux années suivantes, puisque l'on a atteint 941 874 dollars, soit près de 49 % du montant total. Plus de 99 % des ressources du premier programme de pays ont maintenant été engagées.

19. Huit des 11 projets en cours doivent se poursuivre au-delà de 1996. Un nouveau projet est en cours de formulation pour la période qui commencera en 1997.

20. Tous les projets effectués dans le cadre du premier programme de pays se situaient dans les domaines de concentration y proposés à savoir :  
a) restructuration de l'économie, promotion des investissements et appui au secteur privé; b) amélioration des méthodes de gestion, formation et mise en valeur des ressources humaines; et c) gestion de l'environnement.

21. Les ressources étant limitées, un bon nombre de projets étaient de relativement faible envergure : les budgets de six des projets étaient chacun inférieurs à 50 000 dollars, les budgets de quatre des projets se situaient chacun entre 50 000 et 150 000 dollars et les six autres projets avaient des budgets supérieurs à 150 000 dollars.

22. L'expérience acquise dans l'exécution du premier programme de pays a permis de déterminer que le mode d'exécution national est plus efficace et aussi qu'il vaut mieux diminuer le nombre de projets pour en améliorer la gestion et l'exécution. L'on peut aussi en conclure qu'un type de projet composite pourrait être envisagé comme moyen satisfaisant d'éviter la fragmentation des projets, tout en répondant à plusieurs besoins.

### III. STRATÉGIE PROPOSÉE ET DOMAINES D'ACTIVITÉ

23. Au titre du premier cadre de coopération avec la République tchèque, la coopération du PNUD avec le Gouvernement portera sur les trois domaines suivants : a) protection et gestion de l'environnement; b) soutien aux initiatives locales; et c) amélioration des capacités nationales de coopération pour le développement international. Les préoccupations relatives aux sexospécificités figureront dans tous ces domaines de coopération.

#### Protection et gestion de l'environnement

24. Dans ce domaine, la coopération offerte par le PNUD vise les objectifs suivants :

a) Amélioration des capacités nationales de conception et d'exécution de la politique écologique nationale et des programmes connexes; examen/introduction de nouvelles mesures et de nouveaux instruments, notamment des instruments économiques/liés au marché;

b) Amélioration des capacités nationales de participation active à la coopération internationale et mondiale en matière de protection de l'environnement et de développement durable, par exemple le suivi de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement et du programme Action 21, ainsi que des principales conventions en matière d'environnement;

c) Intégration du développement durable et des politiques écologiques dans les divers programmes et politiques sectoriels – énergie, transport, agriculture, développement régional – et mise au point d'une stratégie pour assurer cette intégration.

25. En adoptant sa politique en matière d'environnement, la République tchèque a démontré à quel point elle se préoccupe de ce domaine prioritaire. L'on s'efforcera systématiquement, en particulier dans ce secteur de l'environnement, notamment en assurant la mise en application des principes du programme Action 21, à préparer le pays à devenir membre de l'Union européenne.

26. La République tchèque va continuer d'oeuvrer avec les institutions des Nations Unies à la réalisation des objectifs de sa politique écologique nationale et du programme d'Action 21. L'on envisagera aussi d'obtenir des fonds du Programme PHARE Pologne-Hongrie : Assistance à la restructuration économique de l'Union européenne pour assurer la réalisation de ces objectifs.

27. L'expérience et les connaissances dont le PNUD s'est doté de longue date en matière d'environnement lui offre un avantage comparatif pour aider le pays à réaliser ces objectifs en collaboration avec d'autres agences des Nations Unies, dont le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

### Soutien aux initiatives locales

28. Malgré la réussite globale de la transition en République tchèque, plusieurs domaines pourraient encore bénéficier d'appui en vue d'améliorations, notamment dans divers aspects du gouvernement, de promotion de la participation des populations aux niveaux local et régional et surtout d'amélioration de la prise de conscience des valeurs démocratiques, à la base et dans les régions. Il s'agit ici de stimuler des activités qui contribuent au développement humain durable.

29. La coopération du PNUD doit s'organiser dans le cadre d'un projet composite, offrant suffisamment de souplesse pour consentir de petits dons en appuis à des projets concrets, orientés sur l'action, d'amélioration des capacités en matière d'initiatives locales, de stimulation de la participation publique et de consolidation de la prise de conscience, notamment sur les questions relatives aux relations entre les sexes. Les groupes qui seront ciblés pour ce genre d'appui seront entre autres les autorités locales, les organisations écologiques et autres organisations non gouvernementales et associations civiques. L'on s'efforcera de réaliser les objectifs en collaboration avec d'autres sources de financement, suivant les besoins, toujours à condition que les groupes locaux concernés partagent la responsabilité financière.

### Promotion des capacités nationales de coopération au développement international

30. Dans le cadre de son cinquième cycle de programmation, le PNUD, grâce à son projet CEH/96/002 d'amélioration des capacités d'aide au développement, a commencé d'aider la République tchèque à consolider ses capacités dans ce domaine. L'objectif est ici, sur la période de trois ans du premier cadre de coopération, de concevoir une stratégie nationale de coopération au développement, en particulier de coopération multilatérale, et de créer des institutions qui puissent mobiliser les connaissances et expériences nationales pour les transférer de façon adéquate aux pays en développement. L'on s'efforcera tout particulièrement de permettre à la République tchèque de partager les compétences exceptionnelles acquises au cours de sa transformation économique, politique et sociale avec les autres pays ayant engagé des transformations fondamentales similaires. À cette fin, le pays coopérera étroitement avec diverses organisations multilatérales et tout particulièrement avec le PNUD.

31. En qualité de membre de l'OCDE, la République tchèque s'est engagée à jouer un rôle dans la communauté internationale en matière de coopération avec les pays en développement et d'aide à ces pays. Elle estime que l'avantage comparatif dont dispose le PNUD lui permettra d'aider le gouvernement à atteindre ces objectifs dans ce domaine de coopération au développement international, en mettant l'accent sur les politiques nationales, certaines situations et les groupes cibles, y compris les organisations non gouvernementales.

#### IV. ARRANGEMENTS DE GESTION

##### Exécution

32. Le mode normal d'exécution des projets assistés par le PNUD en République tchèque continuera d'être national, même si l'on s'assurera, suivant les besoins, les services des agences spécialisées des Nations Unies et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) pour certaines composantes et certains postes budgétaires spécifiques. L'on offrira aux responsables nationaux de la gestion et des finances des projets une formation appropriée à la tenue des comptes et aux procédures de compte rendu afin d'assurer le respect des exigences y relatives.

33. Le programme sera exécuté au moyen d'un petit nombre de projets, notamment des projets composites. L'on aura recours au besoin aux services offerts par le programme des Volontaires des Nations Unies et la coopération technique entre pays en développement sous réserve de la disponibilité des fonds requis.

34. L'office sous-régional du Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants (BRECEI) assurera son soutien au programme, en étroite consultation avec le Ministère des affaires étrangères. Un fonctionnaire local d'administration de programme du PNUD sera responsable de la gestion quotidienne des activités.

##### Suivi, examen et compte rendu

35. Les projets feront l'objet d'un examen pour faire en sorte de les doter de jalons et de cibles et d'une orientation visant l'obtention de résultats. Des rapports intérimaires seront soumis suivant les exigences du PNUD, à savoir que les rapports d'activités et des rapports d'évaluation des résultats des projets seront préparés tous les ans, ou tous les semestres pour les projets de plus courte durée ou bien si cela s'avère nécessaire, les rapports d'achèvement seront préparés à la fin des projets et les rapports techniques suivant les besoins, le tout faisant l'objet de visites de suivi et de réunions d'examen tripartites.

##### Mobilisation de ressources

36. Vu le peu de ressources dont dispose le PNUD, il faudra s'efforcer de continuer à mobiliser des ressources supplémentaires sous forme de contributions de participation aux coûts ou de fonds d'affectation spéciale. L'on encouragera aussi les ONG et le secteur privé à apporter des contributions financières.

Annexe

OBJECTIFS DE MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE (1997-1999)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Source	Montant	Observations
RESSOURCES DE BASE DU PNUD		
Report estimatif du CIP	420	
TRAC 1.1.1	240	Affectation immédiate au pays
TRAC 1.1.2	De 0 à 66,7 % de TRAC 1.1.1	Cet ordre de grandeur est présenté uniquement à des fins de planification initiale. L'affectation effective dépendra de la disponibilité de programmes de haute qualité. Toute augmentation de ces ordres de grandeur dépendra également de la disponibilité de ressources.
Autres ressources	417	Conformément à la décision 95/23, paragraphe 19.
AFPP/AST	43	
Total partiel	1 120 <u>a/</u>	
RESSOURCES AUTRES QUE LES RESSOURCES DE BASE		
Participation aux coûts du Gouvernement	243	
Fonds de promotion d'un développement durable	-	
Participation aux coûts de tierces parties	-	
Fonds d'allocation spéciale et autres fonds	-	
Total partiel	243	
TOTAL	1 363 <u>a/</u>	

a/ Non compris les ressources disponibles au titre de TRAC 1.1.2, qui font l'objet d'une allocation au plan régional en vue d'une utilisation au niveau des pays.

Abréviations : CIP = chiffre indicatif de planification; AFPP = appui à la formulation des politiques et programmes; AST = appui aux services techniques; et TRAC = objectif d'affectations des ressources de base.

-----